

Réf: Dossier N° 214503

Avis de constitution

SOCIETE « PAYONLIME IC SAS »

Abidjan, Adjamé, ABIDJAN ADJAME Quartier WILLIAMSVILLE,
Appartement SOGEFIHA V252 013,, Lot LG252, Ilot V252

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 26/04/2023 reçus par Me Maître BAMBA Awa , MANDATAIRE, enregistrés au CEPICI, le 09/05/2023, il a été constitué une SAS P aux SOCIETE « PAYONLIME IC SAS »

La Société a pour objet en République de CÔTE D'IVOIRE et à l'étranger :

- Le développement des activités dans le secteur de la technologie des services financiers, de la finance digitale, du e-commerce, de l'intelligence artificielle, d'internet des objets, des produits et services numériques ;
- La mise en place et le développement de projets à caractère innovant dans les secteurs bancaires et financiers ;
- La fourniture de solutions et de services dans le domaine du numérique
- Toutes prestations de service dans les domaines financiers et numériques
- L'édition et la conception de solutions informatiques ou logiciels dans les domaines bancaires et financiers ;
- La gestion de réseaux et/ou de plateformes de collecte et de paiement ;
- Le conseil en gestion de patrimoine et en investissement financier à travers une application mobile, un site internet ou toute autre application numérique ;
- La fourniture de moyens de paiement dématérialisé ;
- La collecte, le traitement, l'exploitation et la commercialisation de données
- L'achat et la vente d'espaces publicitaires ;
- L'import-export ;
- Le commerce en général.

ET POUR LA REALISATION DE L'OBJET SOCIAL

- L'Emprunt de toutes sommes, et en garantie l'affectation hypothécaire ou en nantissement de tout ou partie des biens sociaux.
- La prise de participation de la Société dans toutes entreprises ou Sociétés locales ou étrangères, créées ou à créer ayant un objet similaire ou connexe.

Et plus généralement, la mise en œuvre ou la participation à toutes opérations

techniques, financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes, de nature à favoriser son extension ou son développement.

1,500,000 F CFA divisé en (150.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 150 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

**Abidjan, Adjamé, ABIDJAN ADJAME Quartier WILLIAMSVILLE,
Appartement SOGEFIHA V252 013,, Lot LG252, Ilot V252**

M AMOAKON Kouassi Sylvestre (PRÉSIDENT)

null

n°CI-ABJ-03-2023-B16-00071 du 22/05/2023 au Tribunal du Commerce

99 ans

n°37882/GTCA/RC/2023 du 22/05/2023

